

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
AU SUJET DU PREAVIS N° 04/22**

Interface de la Gare d'Allaman – Etude préliminaire d'aménagement

Objet	Interface de la Gare d'Allaman – Etude préliminaire d'aménagement.
Opération proposée	Investissement.
Coût de l'opération	CHF 90'000.- TTC (Total CHF 180'000.-, 50% pris en charge par la Commune d'Allaman).
Réalisation	11 mois dès fin août 2022, résultat de l'étude en juin 2023.
Financement	Par la trésorerie courante dans un premier temps, puis pour la moitié par la subvention cantonale.
Amortissement	Cet investissement sera porté au chapitre « 9170 – autres dépenses à amortir ».
Plan d'investissement	Ce montant ne figure pas dans le plan d'investissement annexé au budget 2022.
Impact sur le compte de fonctionnement	Néant.

La soussignée a échangé avec la commission ad hoc et son Président M. Biedermann, ainsi qu'avec Mme Leutwiller, Municipale. Elle les remercie pour leur collaboration.

Constats :

Le montant de ce crédit d'étude ne figure pas dans le plan des investissements annexé au budget 2022, la Municipalité pensant au départ l'intégrer dans le budget de fonctionnement. Bien que le coût net (subventions reçues) soit en dessous de la limite pour le dépôt d'un préavis, le coût brut requiert cette voie pour son approbation.

Le montant total de cette étude est de CHF 180'000.-, la moitié est à la charge de la Commune d'Allaman. La part de la Commune d'Aubonne s'élève à CHF 90'000.-. La subvention cantonale, devrait s'élever à 50% de ce montant, ramenant le coût net à CHF 45'000.-.

Compte 9170 – autres dépenses à amortir : ce compte est prévu comme compte d'attente pour une éventuelle dépense d'investissement. Dans le cas où l'étude débouche sur un crédit de construction, le montant sera ajouté à cet éventuel crédit d'ouvrage pour amortissement. Dans le cas contraire, ce montant fera l'objet d'un amortissement extraordinaire au bouclage de l'exercice comptable.

L'offre du bureau d'étude TRANSITEC a été transmise aux commissions. Ce document, très détaillé, mentionne, entre autres, la collaboration de TRANSITEC avec deux autres bureaux : le bureau d'études Mosini et Caviezol (géomatique, génie civil et rural) et le bureau Forster-Paysage (urbanisme à l'architecture du paysage) ; les montants des travaux des deux bureaux sont inclus dans l'offre de TRANSITEC.

Conclusion :

A l'unanimité de ses membres, la Commission des finances prévoit favorablement à l'octroi de cette demande de crédit, pour un montant de CHF 90'000.-, participation de la Commune d'Aubonne à l'étude préliminaire d'aménagement de l'interface de la Gare d'Allaman.

Aubonne, le 20 juin 2022

Pour la Commission des Finances
Rapporteur : Valérie André